

les établissements de la Société de Colonisation de Québec dans Chavigny, sous la direction du Révd. M. Bélanger, curé de Deschambault. Les rapports étaient très-contradictoires ; nous voulions juger par nous-mêmes. Nous fûmes accompagnés de plusieurs bons défricheurs, chasseurs et coureurs de bois, connaissant bien la localité. Depuis la chapelle de St. Ubalde, les établissements continuent presque sans interruption l'espace de 2 lieues environ. Dans tout ce parcours, les grains avaient la plus belle apparence. De jolies maisons ont remplacé la pauvre cabane, premier abri du défricheur. A partir de là, on entre en pleine forêt. Le sol est bon, et l'on pourrait dire excellent partout, surtout sur les lots qui bordent la rivière dans Montauban. La spéculation a déjà saisi ce beau territoire. A l'exception de trois ou quatre lots, où l'on voit des commencements d'abatis, tous les autres sont retenus par des propriétaires éloignés qui attendent des acheteurs à haut prix. Heureusement que la loi donne au gouvernement un moyen aussi prompt qu'efficace de se débarrasser de ces chancres de colonisation. Nous avons tout lieu de croire que le bureau des terres fera son devoir, et que des mesures seront prises pour livrer immédiatement toutes ces belles terres au défrichement et à la colonisation.

Nous n'avons pas visité les terres qui bordent la rivière Batiscan dans Montauban, à l'Est du pont dont nous avons parlé plus haut. Le gouvernement paraît y avoir fait tracer un chemin l'espace d'environ une lieue et demie, en suivant les bords de cette même rivière. Mais ce chemin n'est pas fait. Cette rivière sépare les cantons Montauban et Chavigny, dans la direction de l'est à l'ouest ; Chavigny est au nord, Montauban au sud.

Le côté nord de la rivière est plus accidenté que le côté sud. Mais il y a de très-bons lots surtout dans les environs du pont, au côté ouest. Le chemin, le long de la rivière est commencé. Il y a environ 16 arpents de fait. Il y a une lieue et demie de chemin fait dans Chavigny.

V.

LAC AU SABLE.

On nous a dit que ce lac a 3 lieues de long sur une lieue de large. Mais cette mesure devrait être probablement réduite de moitié au moins. Il est à une petite distance de la rivière Batiscan, environ trois quarts de lieue. Le côté nord n'a pas été suffisamment exploré. Le côté sud a de très-bons lots. On entrevoit la possibilité d'y placer une nouvelle paroisse, après celle qui va se faire immédiatement dans Montauban. Le chemin qui y conduit est déjà bien avancé. Les terres qui bordent ce chemin sont excellentes.

VI

ETABLISSEMENTS DE LA SOCIÉTÉ DE COLONISATION DE QUÉBEC
DANS CHAVIGNY.

Cette société, sous l'inspiration du

Rév. M. Bélanger, curé de Deschambault, a obtenu du gouvernement un octroi temporaire d'une centaine de lots, au mois de mai 1870, pour y commencer des défrichements. Depuis cette époque, l'inspirateur de cette belle entreprise n'a pas perdu un instant. Avec des moyens très-limités, puisqu'il n'a eu que trois cents piastres à sa disposition, il a commencé des défrichements sur plusieurs lots, construit un hangar qui sert de logement à ses hommes. Il a levé le carré d'une maison assez spacieuse qui pourrait servir de chapelle en attendant mieux. Enfin il a construit un moulin à scie qui devait commencer à marcher le lendemain de notre départ. Un moulin à farine est commencé.

Dans Chavigny le foin et les grains sont très-beaux.

Tous ceux qui se mêlent de critiquer les opérations de M. Bélanger devraient se transporter sur les lieux pour voir, comme nous l'avons fait, les merveilles que peut opérer le dévouement à une noble et grande cause. L'œuvre de M. Bélanger a eu ses détracteurs comme toutes les œuvres d'un grand avenir. Les fabricants et les colporteurs de canons vont être réduits au silence. Comme l'arbre se connaît toujours à son fruit, le succès de la colonisation de Montauban et de Chavigny fermeront la bouche aux hommes à courte vue, et aux petits calculs de l'orgueil froissé, du dépit et de la jalousie.

VII

POSITION AVANTAGEUSE.

Les établissements agricoles de ces deux cantons auront bientôt une grande valeur. Outre la fertilité du sol qui produira toujours des produits abondants, il y a sur la rivière Batiscan des pouvoirs d'eau en grand nombre et d'une force incroyable. Le seul rapide appelé le *neuvème*, au pont de M. Bélanger, se compose d'une longue suite de cascades où l'eau mugissante se précipite comme un torrent. Pour l'amateur de beaux paysages, la vue de ces rapides superposés, considérés du pont, offre un coup d'œil plein de charmes et d'émotion.

On y arrive par un chemin beau dans tout son parcours, de 11 lieues depuis le St. Laurent. Ce chemin commence à l'église des Grondines. On sait qu'en cet endroit, un petit havre reçoit un bateau à vapeur qui se rend à Québec deux fois par semaine les jours de marché. C'est donc un immense avantage pour les colons en arrière de cette paroisse. Ils auront d'ailleurs dans peu de temps, nous l'espérons, une autre facilité pour le transport de leurs produits aux grands marchés du pays. Le chemin de fer de la rive nord qui passera probablement dans les environs du village de St. Casimir, leur offrira un nouveau débouché plus rapproché d'eux et constamment ouvert en toutes saisons de l'année.

La colonisation de Montauban et de Chavigny, sur la rivière Batiscan, va se

faire dans les conditions les plus favorables possibles, puisqu'on y arrive par un beau chemin, et en même temps les plus avantageuses aux colons qui commencent, puisque quatre sociétés de colonisation s'entendent pour concentrer leurs opérations sur le même point. La société de Portneuf No. 1 promet des primes d'encouragement en argent pour les défrichements qui vont se faire cet automne et le printemps prochain. Si le temps est favorable, elle ose se promettre de voir de belles récoltes sur un bon nombre de lots dès l'automne prochain. La société de Québec ne vaudra pas sans doute abandonner une entreprise qui promet beau coup pour l'avenir. Ayant eu le mérite de l'initiative, elle tiendra à honneur de développer de si bons commencements.

VIII

CONCLUSION.

Faut-il en terminant faire un appel au patriotisme de tous les jeunes gens du comté de Portneuf qui veulent se faire un avenir en dehors du toit paternel ? Faut-il les inviter chaleureusement à aller se choisir des lots dans Montauban et Chavigny ; au lieu d'aller végéter misérablement dans les villes comme journaliers ou dans les chantiers du Haut-Canada et du Saint Maurice, ou bien dans les manufactures et les *briquerics* américaines ? Puis-je la lecture de ce rapport changer leurs idées ?

Il nous reste un devoir à remplir. Notre tâche ne serait pas complète si, interprètes fidèles de tous les membres de notre excursion, nous ne rendions pas témoignage à la générosité de M. J. D. Brousseau, député du comté de Portneuf aux Communes. Non content de nous honorer de sa présence, il a bien voulu fournir et faire transporter à ses frais deux tentes et tous les approvisionnements nécessaires à une expédition de cette nature. Rien n'a manqué. Son frère, M. Anselme Brousseau, l'a admirablement secondé en dirigeant lui-même à la tête de ses hommes toutes les opérations du campement. Il a bravement payé de sa personne en toute occasion, la nuit comme le jour, pour le confort des voyageurs. Il n'a pas eu peur des fatigues d'un voyage de plus de 50 lieues de Québec, aller et retour en wagon chargé.

Puisse les MM. Brousseau agréer l'expression de nos plus sincères remerciements.

Pointe aux Trembles, }
1er sept. 1871. }

L. E. PARENT, Ptre.

Curé de la Pointe aux Trembles,
Président S. C. P.

P. BEAUMONT, Ptre.
Curé des Ecurieils.
Secrétaire S. C. P.